

**Province de Québec
Comté de Labelle
Municipalité de Nomingue**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 5 juin 2017, à la salle « J.-Anthime-Lalande », à dix-huit heures trente, à laquelle séance étaient présents (es) :

Monsieur le conseiller : Gaétan Lacelle
Monsieur le conseiller : Sylvain Gélinas
Madame la conseillère : Chantal Thérien
Madame la conseillère: Nathalie Auger
Madame la conseillère : Carole Tremblay

formant quorum sous la présidence de :
Monsieur le maire Georges Décarie

ABSENT : Monsieur le conseiller Ignace Denutte
après avoir reçu l'avis requis par la loi.

Monsieur François St-Amour, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

Le directeur général et secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié tel que requis par la loi.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Demande d'aide financière dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local, volet – redressement des infrastructures routières locales, élaboration des plans et devis
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée.

1 **Résolution 2017.06.171**
Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SYLVAIN GÉLINAS

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2 **Résolution 2017.06.172**
Demande d'aide financière dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local, volet – redressement des infrastructures routières locales, élaboration des plans et devis

CONSIDÉRANT que la municipalité de Nomingue a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

CONSIDÉRANT que la municipalité de Nomingue désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis des travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

CONSIDÉRANT que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur du plan d'intervention pour lequel la MRC d'Antoine-Labelle a obtenu un avis favorable du MTMDET;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHANTAL THÉRIEN

ET RÉSOLU que le conseil de la municipalité de Nominique autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

ADOPTÉE

3 Période de questions

**4 Résolution 2017.06.173
Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NATHALIE AUGER

ET RÉSOLU que la séance soit levée.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je, soussigné, François St-Amour, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Nominique, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées par le conseil municipal aux termes des résolutions adoptées dans ce procès-verbal.

François St-Amour, ing.
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Je, Georges Décarie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Georges Décarie
Maire

Georges Décarie
Maire

François St-Amour, ing.
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.